



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'HERAULT

Préfecture de l'Hérault

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS
DRHM – Mission d'appui à la performance

Montpellier, le 13 novembre 2018

Affaire suivie par :
Isabelle BROMBOSZCZ – référent Qualité
Tél. : 04 67 61 61 95

**Décision portant composition du
Comité local des usagers de la préfecture de l'Hérault**

Rôle et compétences :

Le comité local des usagers est l'instance de dialogue entre la préfecture de l'Hérault et les usagers concernés par le périmètre de la démarche Qualité.

Le comité se réunit au moins une fois par an. Le secrétariat du Comité local des usagers est assuré par le référent Qualité.

Composition :

- Représentants de la préfecture :

- le Préfet,
- le Secrétaire général,
- le Sous-préfet de Béziers,
- le Sous-préfet de Lodève,
- la directrice des sécurités,
- la directrice des migrations et de l'intégration,
- la directrice du centre d'expertise et de ressources titres CNI-PASSEPORT,
- la directrice des relations avec les collectivités locales,
- le directeur des ressources humaines et des moyens,
- le service départemental de la communication interministérielle,
- le référent Qualité

- Représentants des usagers :

- un représentant de l'association des maires de l'Hérault,
- un représentant de France Bleu Hérault,
- un représentant de la CCI de Montpellier,
- un représentant de la Chambre des métiers,

- un représentant de l'automobile club de l'Hérault,
- un représentant de l'association des paralysés de France,
- un représentant du comité de liaison et de coordination des associations de personnes handicapées et malades chroniques,
- un représentant de la fédération héraultaise de familles de France,
- un représentant de l'association UFC Que Choisir,
- un représentant de la CIMADE,
- un représentant de la maison de services au public de La Poste,
- un représentant de la maison de services au public Sud Hérault
- le délégué territorial du défenseur des droits de l'Hérault

Périmètre d'application : Préfecture de l'Hérault et les sous-préfectures de Lodève et Béziers.

Pour le préfet et par délégation,
le Secrétaire général,


Pascal OTHEGUY